d'où il réſulte tant d'accidens funeſtes & préjudiciables à la ſanté.

Au reſte, l'on peut faire des ragoûts auſſi agréables au goût & à la vue dans nos vaiſſeaux de fer que dans ceux de cuivre ; cela dépend de l'attention qu'on y apporte. Mais quand bien même ils auroient le défaut de brunir certaines ſauces, il vaut beaucoup mieux les manger moins blanches & vivre plus long-temps.

Combien ces uſtenſiles ſont utiles pour les châteaux & maiſons de campagne, où l'on eſt quelquefois ſix mois de l'année ſans les habiter ! Pendant ce temps le verd-de-gris fait des progrès dans les rivures inviſibles aux yeux de ceux qui les nettoyent. Il n'y a rien à craindre dans les uſtenſiles de fer ; en quittant ſa campagne, on les fait huiler, & en y retournant, on les trouve auſſi propres qu'on les y a laiſſés.

Pour la commodité du Public, l'on fabriquera des uſtenſiles de cuiſine de toutes façons, au gré, deſir & ſuivant les modeles de ceux qui en commanderont.

Il y aura à Paris un attelier pour le rézamage de ces ſortes d'ouvrages.

Le Magaſin ſeul & général eſt rue du Petit-Lion S. Sauveur, la 2e porte cochere à gauche, en entrant par la rue S. Denis, à l'adreſſe de M. Leprince, prépoſé pour la vente deſdits uſtenſiles.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 11 Mars 1769.*

	℔	s	d	
Or de Portug. à . . .	714			marc.
Du Mexique à . . .	706			marc.
Du Perou à . . .	700			marc.
Les guinées à . . .	712			marc.
Ducats à	98			marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	100	10		once.
Or à 20 karats à . .	84			once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	54	5		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	52	5		marc.
Piaſtres, ...	49	2	6	

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^{r}. J. 1769.
L'Empereur,	1re.	F.	17
Maupaſſant,	4e.	C.	17
Fauveau,	7e.	E.	17
De Tournieres,	15e.	J.	14
De Courmont,	18e.	F.	16
Bonnet fils,	20e.	J.	14
Baroy,	27e.	H.	17
De la charmotte,	30e.	J.	17
Guidy,	34e.	J.	17
Meulan,	44e.	J.	15
De Montal,	46e.	L.	17
De Lauge,	48e.	J.	16
Radix, de Chev.	52e.	C.	15
Rouillard,	58e.	J.	16
Filleul,	60e.	D.	14
Pannelier,	63e.	J.	17

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1769.	*Jeudi 9.*	*Vendredi 10.*	*Samedi 11.*
Ac. des Indes.	1030 25	1025 27 ½ 32 ½	1085 1100 1092 ½
Emp. de la Com.	392		
Prom. à 5 p ⅞.			24 25 2 m. 24
Prom. à 4 p ⅞.			
Ac. des Fermes.	837 ½	840 42 ½ 45	850 52 ½ 55
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.		2	2 ½
Annuités.			
Coup. d'An.	59	59	59
Emp. de 50 mil.	41	40 ½	40 ½ 41
Emp. de 30 mil.	47	47	47 ½
Col. 1759.			
Canada.	49 ½	49 ½ 49	49
4e. L. Epoques.	15 ½	15 ½	15 ½ 15 12e 20 ½
Nouette.	45 ½	45 ½	45 ½
Ac. de la caiſſe.	1000	1000	1020
CONTRATS.			
tirage de la C.			
Bill. de la Com.	2e 406 3e 370 4e	2e 410 5e 330	2e 410 3e 350
	(337		
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 21.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Janvier 1769, dans les Généralités de Bourges *&* Soiſſons, *& pendant le mois de Février dans les Généralités de* Caen *&* Rouen.

CAEN.				BOURGES.				ROUEN.				SOISSONS.			
Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.						l	s.	d
Avranches.	21	12		BOURGES.	21	*2	4	Andely.	28	3	9				
Bayeux.	22	15	6	Chateauroux	18	4	6	Arques.	24*	12	2	Château-T.	25	10	
CAEN.	24	9	7	Dun le Roi.	17	12		Caudebec.	27	2	9	Chauny.	27	4	
Carentan.	21	13	4	Iſſoudun.	18	3		Dieppe.				Clermont.	29	15	
Coutances.	24*	10		La Charité.	20			Eu.	26	11	5	Coucy.	26	5	
Mortain.	24			La Chaſtre.	16	8	5	Evreux.	29	16	3	Creſpy.	32*		
St. Lo.	23			Le Blanc.	20	5		Giſors.	28	5	4	Fer-en-Tard.	26	2	
Valognes.	21*			St. Amand.	15*	14	5	Le Havre.	28	15		Guiſe.	28	1	
Vire.	24	2	9	Sancerre.	18	17	5	Lions.	27	6		Ham.	27	4	
				Vierzon.	18	7	1	Magny.	31*			Hirſon.	18	13	4
								Neufchatel.	25	11	6	Lafere.	19*	16	
								Pont-de l'Arche.	30			Laon.	22	17	6
								Pont-Audemer.	30	18	6	Marle.	23	14	
								Pont-l'Ev.	26	11	4	Noyon.	26	11	8
								ROUEN.	30	12	9	Ribemont.	28		
												SOISSONS.	27	15	
												Vervins.	26	14	
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	23		4	From. le ſep.	18	16	2	From. le ſep.	28	4	9	From. le ſep.	26	12	8
Pain la liv.		2	7	Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		3	6	Pain la liv.		3	1
Avoine le ſ.	7	7	9	Avoine le ſ.	5		1	Avoine le ſ.	7	15	3	Avoine le ſ.	6		1
Foin le q.	3	14	11	Foin le q.	2		11	Foin le q.	1	17	7	Foin le q.	2		5
Paille le q.	1	14	8	Paille le q.	1			Paille le q.	1	3	3	Paille le q.	1	3	

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 20 au 28 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 31 Bâtimens Franç. & 12 Etran. venant de Dunkerq. de S. Feliou, de l'Orient, d'Acre, de Smyrne, de Malthe, de Georgenti, de Catano, de Sacca, de Seculiano, de l'Alicate, de Lipari, de l'Iſle Saint André, de Naples, de Civita-Vecchia, d'Ancone, de Livourne, de Malaga, de Barcelonne, de Caſtellamare, de San Remo, de la Baſtie, de Gênes, de Nice, de

Narbonne, du Golfe de Lyon, d'Arles, de Cannes, d'Agde, de Frejus & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes; mais de ce nombre, 3 venoient de Livourne, 2 de Nice, 1 d'Acre, 1 d'Arles, 1 d'Agde, 1 de Catano, 1 du Golfe de Lyon, 1 de Smyrne & 1 de l'Iſle d'André, chargés tous les douze de froment, de ſeigle, farines ou légumes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 71 Bâtimens François & 10 Etrangers; des premiers, deux alloient aux Colonies; ſçavoir; l'*Heureuſe Suzanne*, Capitaine *Jacques Dungis* de la Ciotat, parti pour la Martinique; la *Polacre*, commandée par le Capitaine *Joſeph Menyaud* de la Seine, parti pour le Port-au-Prince; les autres alloient à la Ciotat, à Toulon, à la Bourdiguieres, à Arles, à Agde, à Cannes, à Port Maurice, à la Seine, à Saint Tropès, à Cette, à Narbonne, à Saint Chamas, à Nice, à Gênes, en Corſe, à Livourne, à Bormes, à Bandol, à Barcelonne, à Valence, à Mahon, à Palerme, en Morée, à Salonique, en Syrie, à Smyrne, à Alexandrette, en Barbarie, à l'Orient, à Greneſey, au Havre, à Dunkerque & à Hambourg, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie, quincaillerie & du Levant.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 20 Déc. 1768.

SÇAVOIR:

Caffes Bourom, de 15 aunes ſur 3 quarts.
1 C B à 21 liv. 17 ſols.
2 idem à 23 liv. 18 ſols.
3 idem à 25 liv. 5 ſols.
4 idem à 25 liv. 2 ſols.
Dito d'idem ſur idem.
1 C B à 24 liv. 2 ſols.
2 idem à 26 liv. 8 ſols.
Dito de 15 à 15 aunes & demies ſur 3 quarts à 5 ſix.
6 C B à 34 liv. 16 ſols.
7 idem à 37 liv. 3 ſols.
9 idem à 37 liv. 4 ſols.
10 idem à 42 liv. 17 ſols.
Dito de 15 & demie à 16 aunes ſur 3 quarts.
6 C B à 27 liv. 3 ſols.
7 idem à 33 liv. 1 ſol.
8 idem à 36 liv. 5 ſols.
Dito de 15 aunes ſur 3 quarts.
1 C B de 23 à 23 liv. 4 ſols.
2 idem à 23 liv. 17 ſols.
3 idem à 25 liv. 15 ſols.
Dito de 15 & demie à 16 aunes ſur 3 quarts à 5 ſix.
4 C B de 36 liv. 11 ſols à 36 liv. 17 ſols.
5 idem à 38 liv.
Dito d'idem ſur 3 quarts.
A 2 C B à 24 liv.
Dito d'idem ſur 3 quarts à 5 ſix.
A 3 C B à 27 liv. 5 ſols.
4 idem à 33 liv. 18 ſols.
5 idem à 34 liv. 11 ſols.
10 C B à 37 liv. 6 ſols.
11 idem à 40 liv. 6 ſols.
Gaſſes Cancy, de 13 à 13 aunes & demie ſur 4 quarts à 5 ſix.
1 C Y à 31 liv. 2 ſols.
3 idem à 34 liv. 17 ſols.
Caſſes Jougdia, de 16 aunes ſur 3 quarts.
2 C I de 33 liv. 2 ſols à 33 liv. 6 ſols.
3 C I de 34 liv. 19 ſols à 35 liv. 8 ſols.
4 C I de 37 à 37 liv. 1 ſol.
5 C I à 36 liv. 11 ſols.
6 C I à 38 liv.
Dito de 15 & demie à 16 aunes, ſur 3 quarts.
A 1 C I de 25 liv. 1 ſol à 25 liv. 8 ſols.
2 idem de 29 liv. 3 ſols à 29 liv. 14 ſols.
3 idem de 32 liv. 7 ſols à 32 liv. 8 ſols.
4 idem de 33 à 33 liv 14 ſols.
5 idem à 34 liv. 15 ſols.
6 idem à 28 8 ſols.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 7 Mars.

AGRICULTURE.

LETTRE

De M. Ducarne de Trelon.

MESSIEURS,

DEpuis quelque temps on voit MM. Thierriat & *Hic Fame* ſe diſputer dans vos Gazettes ſur le principe de la végétation. C'eſt une queſtion trop intéreſſante pour ne point y prendre part ; car enfin le vrai moyen de parvenir à la perfection de l'art de cultiver, c'eſt de connoître l'opération de la nature en cela, & les matériaux dont elle compoſe ſes ouvrages.

Chacun a là-deſſus ſes idées particulieres ; s'il m'eſt permis de haſarder les miennes, il me ſemble que ce n'eſt ni l'eau ſeule qui fait la végétation, ſuivant M. Thierriat, ni les ſels ſeuls diviſés par les eaux, ſuivant M. *Hic Fame*, ni même tous les deux enſemble ſeuls. Toute la nature entiere, & tout ce dont elle eſt compoſée, me paroît contribuer à la végétation & à la ſubſtance des plantes, ainſi qu'à celle des animaux, puiſqu'on trouve dans les uns & dans les autres tout ce que la nature comporte, juſqu'à du fer ; l'air même s'y amalgame & s'y incorpore, au point, qu'il y en a où il fait la principale ſubſtance. Il eſt comme incroyable qu'un pouce cubique de bois de chêne contienne 256 pouces cubiques d'air.

Suivant M. *Hic Fame*, la terre, & les ſels qu'elle contient, fait preſque ſeule la végétation. Il fait circuler ces ſels dans la terre comme le ſang dans le corps animal, & il forme la végétation de ce qui en vient circuler & de ce qui en reſte à la ſurface. Le moyen de fertiliſer la terre, ſuivant lui, ce ſeroit d'empêcher l'évaporation de ces ſels, & de les arrêter à la ſurface de la terre. Il apporte en preuve un terrein ſurmarché, qui produit plus que celui contigu ; & cela, dit-il, parce que l'évaporation des ſels circulants y a été moindre qu'ailleurs ; & un oignon de narciſſe, qui eſt foible, dans une carafe d'eau placée ſur une cheminée, & qui ſeroit bien plus vigoureux, s'il étoit planté en terre & au grand air.

1°, Un terrein ſurmarché eſt à la vérité plus fertile qu'un autre ; mais j'ai peine à croire que c'eſt parce que l'évaporation des ſels s'y fait moins qu'ailleurs : il y a toute apparence que ce terrein a été amélioré par les graiſſes & les engrais de toutes eſpeces que les paſſants y ont laiſſés. Et loin de croire que l'évaporation des ſels, des ſucs & des huiles de la terre diminuent ſa fertilité, je penſe au contraire que cette évaporation eſt le vrai & principal principe de la végétation.

2°. L'oignon de narciſſe ſeroit ſans doute plus beau, plus fort & plus vigoureux, planté en terre & au grand air, que dans une carafe d'eau placée ſur une cheminée ; mais ce ne ſeroit pas parce qu'il ſeroit planté en terre, mais bien parce qu'il ſeroit en plein air & qu'il en recevroit les influences. L'exemple de cet oignon, & les défauts de toutes les plantes qui ne ſont pas expoſées

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

au grand air, quoique plantées en terre ; ont des preuves contre l'opinion de M. *Hic Fame.*

La végétation tire ſans doute beaucoup de ſubſtance & de nourriture de la terre ; les ſels, les huiles & les ſucs groſſiers & en maſſe qu'elle contient, & que l'eau & le feu diviſent & approprient, y contribuent beaucoup ; & une preuve de cela, c'eſt que les graiſſes & les engrais qu'on y jette lui ſont favorables ; mais ce principe de végétation n'eſt pas le principal ; l'air me paroît être le vrai magaſin & le laboratoire où la nature prépare les matériaux qui ſervent à la végétation & dont elle compoſe les plantes. Une preuve de cela, c'eſt que quelqu'engraiſſée que ſoit une terre, elle ne produit preſque rien, ſi elle ne reçoit les influences de l'air ; & ce qui prouve inconteſtablement que ces influences fourniſſent plus à la végétation que la terre & ſes engrais, c'eſt qu'une terre ſans aucun engrais factice, mais qui recevroit les influences de l'air, produiroit beaucoup plus qu'une terre, quelque bonne & engraiſſée qu'elle puiſſe être, qui ſeroit privée de ces influences.

C'eſt par ces raiſons que M. de Sutieres eſt convaincu par expérience, & qu'il répète ſi ſouvent que ce n'eſt pas la grande quantité d'engrais qui fait la bonne recolte, mais la bonne maniere de cultiver & de préparer la terre, afin de la rendre propre à recevoir & profiter des influences de l'air, & de la garantir de ce qui peut en rendre les effets inutiles. Ce n'eſt guères que par les effets qu'on peut deviner & découvrir les ſecrets de la nature.

On réduit les couleurs à ſept principales, & on les attribue à la lumiere : je ne ſçais s'il n'en eſt pas de même des odeurs, & ſi ce n'eſt pas pareillement l'air qui les compoſe & qui les communique aux plantes.

RÉPONSE

A l'Obſervation ſur les Communes de M. le Solitaire de Paris, par le Solitaire de la Touraine.

Il paroît que M. le Solitaire de Paris n'a pas bien compris la propoſition que j'ai faite à l'occaſion *des Communes* ; car il ne m'auroit pas taxé de peu de réflexion. Je vais lui prouver que j'ai tout peſé lorſque j'ai écrit.

Il dit que ma propoſition peut être avantageuſe dans la Bretagne, dans la Touraine, & généralement dans tous les Pays où il y a beaucoup de landes, & non pas dans ceux où il n'y en a point. Comment concilier ce qu'avance M. le Solitaire de Paris, lorſqu'il dit que les Communes ſont néceſſaires pour le pâturage des beſtiaux ? Penſe-t-il qu'il n'y a pas des beſtiaux dans les Pays de landes ? Il ſe trompe aſſurément ; car il y en a de toutes eſpeces : les Communes ſont donc néceſſaires en tous Pays. Pourquoi conſent-il donc que dans les Pays de landes les Communes n'exiſtent point, pendant qu'il veut qu'elles exiſtent dans d'autres ? Il ignore donc que de tous côtés on arrache les landes, je vais démontrer que dans quelque Pays que ce ſoit, les Communes ne ſont nullement néceſſaires.

Les Communes ne nourriſſent point les beſtiaux, parce que la trop grande quantité qui y vont paître a bien-tôt détruit le peu de fourrage qui peut s'y trouver. Si les Seigneurs s'en emparoient, ce ne ſeroit qu'à condition qu'ils feroient défricher les meilleurs endroits, & il en reſteroit encore beaucoup ; car il y a des cantons qui ſont de leur nature ſi mauvais, qu'ils ne valent pas les frais de défrichement, & ſur-tout quand ce ſont des marais (*a*) ; ce qui reſteroit, ſerviroit de pâturages aux beſtiaux de ceux qui ont droit à la Commune, ainſi que je l'ai dit dans mon premier Mémoire ; le mal

(a) *On a déja fait voir dans pluſieurs de nos Gazettes & Journaux qu'il étoit poſſible de tirer de grands avantages des marais, en les deſſechant, & que cette opération n'étoit point très-difficile. A l'égard des mauvais terreins, il ſera toujours plus avantageux de les défricher & de les mettre en productions quelconques, plutôt que de les laiſſer en friche, puiſque dans cet état, ils ne rapportent pas de quoi nourrir les beſtiaux. Les gens de la campagne, qui n'ont que des mauvaiſes landes pour reſſources, ne peuvent poſſéder qu'une très-petite quantité de bétail ; & les animaux qu'ils élevent dans ces endroits ſont toujours extrêmement maigres, & les vaches fourniſſent très-peu de lait.*

ne ſeroit pas ſi grand que le dit M. le Solitaire de Paris.

Il dit qu'il y a des Pays où les Cultivateurs n'ont pas aſſez de fourrages pour élever leurs beſtiaux, & que s'il n'y avoit plus de Communes, il faudroit qu'ils renonçaſſent à en élever : il paroît que M. le Solitaire de Paris ne connoît pas bien le local de la campagne; car il n'ignoreroit pas que les Communes ſont de mauvaiſes réſſources pour les Cultivateurs. S'ils n'en avoient point d'autres, il leur ſeroit impoſſible de faire travailler leurs beſtiaux, ni même d'en élever; car pour avoir de bons beſtiaux, il faut de bons pâturages, (il ne s'en trouve point dans les Communes) ce qui leur fait un bon tempérament : cela eſt ſi vrai, que ceux de la Normandie, du Poitou, de la Flandre & de la Hollande, où il y a de bons pâturages, ſont ſans contredit les meilleurs, tant pour le travail que pour la nourriture des hommes. Donc les Communes ne ſervent de rien.

M. le Solitaire de Paris ne m'apprend rien, en diſant que le bétail fait la richeſſe d'un Royaume; je le ſçais à n'en pas douter, & par cette raiſon, j'en ai de toutes eſpeces, ſans compter ce que j'aurai par la ſuite, & dont j'eſpere tirer mon principal revenu. Cependant je ne ſuis point à portée des Communes; il n'y en a même point dans mon canton; j'ai cependant de beaux & bons beſtiaux. Donc on peut en avoir ſans les Communes, & même les multiplier. Combien y a-t-il de Pays où il n'y a point de Communes ? Cependant les beſtiaux y ſont en grand nombre. Quand on eſt bon Cultivateur, on ne manque point de fourrages, on a ſoin de s'en procurer de toutes eſpeces. L'Etat ne ſeroit donc point plongé dans la pauvreté, ainſi que le dit M. le Solitaire de Paris, quand les Communes ſeroient défrichées; il en ſeroit au contraire plus riche par les récoltes en grains qu'elles donneroient, & qui ſurpaſſeroient de beaucoup le double du produit des beſtiaux.

Si j'avois l'honneur d'être connu de M. le Solitaire de Paris, il ſçauroit que je ne ſuis point capable de faire des propoſitions qui tendroient à la ruine d'aucuns Etats. Je ne m'occupe dans ma ſolitude qu'à trouver des moyens pour rendre ma Patrie opulente; j'en ai donné des preuves dans mes écrits & par ma conduite : d'ailleurs, je ſuis trop bon Citoyen pour agir autrement.

M. le Solitaire de Paris croit-il de bonne foi que des chevaux élevés dans des Communes ſeroient propres pour la Cavalerie ? Ces ſortes d'éleves ſont ſi chetifs qu'ils ne ſont propres à porter que fort peu de choſes.

M. le Solitaire de Paris donne à entendre qu'au moyen des Communes, les Cultivateurs pourroient avoir de gros troupeaux de moutons : à la bonne heure, s'ils étoient en jouiſſance de belles plaines, cela ſe pourroit; mais ſi ce n'eſt que par rapport aux Communes, ils ne le pourroient point; car la Commune la plus vaſte n'eſt pas capable d'en nourrir facilement une petite quantité, puiſque l'herbe eſt mangée toute l'année juſqu'aux racines par toutes ſortes de beſtiaux, & même par les porcs. Je crois avoir ſuffiſamment démontré que les Communes ne peuvent point être d'une auſſi grande utilité au Public que M. le Solitaire de Paris le prétend; non ſeulement elles ne ſont point utiles, mais elles ſont encore préjudiciables de pluſieurs manieres.

1°. Dans les Communes, toutes ſortes de bêtes y vont paître, juſqu'aux oies qui, par leur fiente & plumes, empoiſonnent l'herbe, ce qui occaſionne des maladies aux beſtiaux. 2°. Tout le monde n'a pas pour les beſtiaux le ſoin qu'il devroit avoir; par cette raiſon, pluſieurs ſont dévorés par la vermine, qui leur occaſionne des maladies qu'ils communiquent aux autres. Outre cela, il peut ſe faire que quelques bêtes ſoient attaquées de maladies contagieuſes; les Habitans ne les enverroient pas moins dans les Communes, & les autres beſtiaux prennent bientôt la contagion. 3°. Il n'y a guères de Communes où il n'y ait des mares pleines d'une eau croupie qui cauſe des maladies peſtilentielles aux beſtiaux qui en boivent. On peut voir les Réflexions de M. Barberet dans ſes Mémoires *ſur la Maladie épidémique des Beſtiaux, imprimés à Paris en* 1766, *pag.* 57 *in*-4°. Les beſtiaux qui vont dans les Communes ſont ſouvent mal gardés; ils ſe battent & s'eſtropient; enfin ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on n'a jamais de beau bétail dans les Communes, quand bien même elles ſeroient de la meilleure eſpece; & cela par toutes les raiſons que je viens de donner. Il

eſt donc plus eſſentiel de ſe procurer de bons fourrages & de bons pâturages.

En ſuivant ma propoſition ſur les Communes, les plus vigilants s'en procureront ; (car certainement les Seigneurs ne les feroient pas toutes défricher) par ce moyen, il n'y auroit dans le Royaume que de beaux & bons beſtiaux, que les Cultivateurs pourroient multiplier ; & par les ſoins qu'ils prendroient d'améliorer leurs pâturages, ils retireroient plus de profit de leurs beſtiaux, qu'ils ne font, lorſqu'ils vont dans les Communes.

Je ne penſe pas que M. le Solitaire de Paris puiſſe refuter ce que j'avance, à moins qu'il ne voulût aller contre l'évidence.

RÉFLEXIONS

Sur l'économie du Riz qui ſe diſtribue à la Paroiſſe de S. Roch à Paris.

On diſtribue ce Riz avec une cuiller qui contient une chopine, meſure de Paris, peſant une livre trois à quatre gros. Ce Riz économique évalué, en achetant tout, ſuivant le marché de Paris, à la ſomme de 20 liv. préparé, donne 408 à 412 rations ou portions ; ainſi chaque portion ne revient pas à un ſol.

L'expérience de trois mois a conſtaté que chaque portion ſuffit, à peu de choſe près, à la nourriture d'un adulte. Ainſi ces 408 à 412 portions équivalent au moins à 400 livres de pain, leſquelles à 3 ſols 6 deniers la livre font la ſomme de . . 70 liv.

De laquelle ſomme déduiſant le prix du Riz économique, ci 20

Il en réſulte une économie journaliere de 50

Perſonne n'ignore que la ſoupe eſt la nourriture la plus ſalutaire & la plus convenable pour le pauvre peuple. Par ce Riz économique, on a le double avantage de ne débourſer que 20 liv. & de donner une nourriture plus ſaine & plus convenable, à une quantité pour laquelle il faudroit débourſer 70 liv. pour l'alimenter ſeulement de pain & d'eau.

Ces motifs de ſanté & d'économie déterminerent feu M. Boyer, Médecin de la Généralité de Paris, &c. à donner une maniere de préparer une ſoupe au Riz pour cette Généralité. Sa recette eſt pour 25 perſonnes, ou de 25 portions, d'une chopine chaque, meſure de Paris, peſant, ainſi que celle de Saint Roch, une livre & quelques gros, de même conſiſtance & également nourriſſante, comme on l'a éprouvé ; mais le Riz de S. Roch eſt plus agréable. Chaque portion, à la maniere de M. Boyer, coûte 2 ſols, ou 10 livres le cent, ſans y comprendre le bois. La portion du Riz économique de Saint Roch ne revient pas tout-à-fait à un ſol ou 5 liv. le cent, en y comprenant le bois.

Chaque portion juſqu'à préſent n'a pas coûté 8 deniers, parce que le Riz qu'on a employé a été donné par le Roi.

On peut apprêter une moindre quantité de cet aliment, en obſervant les proportions & le même ſoin. Cette nourriture ſe conſerve, & on en a mangé du quatrième & cinquième jour, ſans qu'elle eût la moindre altération ; mais en voulant la conſerver, on aura l'attention de la mettre dans des vaiſſeaux de terre, & de la faire réchauffer à pétit feu, en y mêlant un peu d'eau avant que d'en faire uſage.

CERTIFICAT.

NOUS ſouſſignés, Médecins & Chirurgiens des Pauvres de la Paroiſſe de S. Roch, quoique nous ayons atteſté qu'il ne pouvoit réſulter, de ce qui devoit entrer dans le Riz économique, qu'un aliment très-bon, & particulierement pour les enfans ; nous avons cru encore devoir nous aſſurer, par l'expérience, des ſuites de cette nourriture. Nous voyons avec une vraie ſatisfaction plus de huit cents perſonnes de tout âge, qui en font uſage depuis trois mois, de deux jours l'un, (parce qu'on n'en peut pas faire deux cuiſſons par jour) confirmer que cet aliment eſt non-ſeulement plus propre à la ſanté, que tous ceux que peuvent ſe procurer les Pauvres, mais encore qu'il prévient beaucoup d'infirmités auxquelles ſont ſujets les enfans, & qui en font périr un grand nombre, telles que le carreau ou gros ventre, les ulceres, maux d'yeux, l'atrophie, & autres maladies qui ne proviennent que de mauvaiſes nourritures.

Nous ne pouvons donc trop recommander l'uſage d'un aliment ſi avantageux, qui eſt agréable, & ſur lequel l'expérience a prononcé par le ſuccès le plus conſtant. En foi de ce. A Paris ce 2 Février 1769.

DE GEVICLAND, } Docteurs Régents de la
SALLIN, } Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.

DE LA FAYE, Profeſſeur & Démonſtrateur Royal.
SARRAU, Chirurgien ordinaire des Bâtimens du Roi.

LETTRE DE M. LE B. DE LA TOUR D'AIGUES.

Aux Auteurs.

Sur les Troupeaux des Bêtes à laine de M. d'Etigny.

J'ai vu, Meſſieurs, dans vos dernieres Gazettes, qu'on demandoit ce qu'étoit devenu le troupeau de M. d'Etigny. L'intérêt qu'on y prend paroit bien raiſonnable; car ce ſeroit une vraie perte. Je puis aſſurer qu'il ne manquera totalement en France, puiſque j'en ai actuellement un troupeau de 400 bêtes, dont la qualité eſt aſſurée; il y a plus de quatre ans que j'ai commencé cet eſſai qui m'a très-bien réuſſi. Mes laines ſont employées par M. Rouſſel de Marſeille dans ſes Fabriques de *bonnets de Tunis*. Il en eſt extrêmement content, & me les paye en ſuint à raiſon de 75 liv. le quintal, poids de Table. En un mot, je ſuis arrivé au terme d'avoir bien-tôt de nombreux troupeaux de cette belle race.

ANNONCE DE LIVRES.

L'Agriculture ſimplifiée, Brochure in-12. A Paris, chez Bailly, rue du Hurpoix.

L'Année Champêtre, qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager, 3 vol. in-12. A Paris, chez Vincent, rue S. Severin, prix 9 liv. reliés.

Reflexions ſur le Commerce des Bleds, Brochure in 8°. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez la veuve Pierres, rue Saint Jacques.

Nous donnerons un extrait de cet Ouvrage qui nous a paru ſagement écrit. Nous penſons que ceux qui écrivent pour ou contre le commerce des bleds, ne peuvent ſe diſpenſer de lire cette Brochure avec attention, & en ſe dépouillant de tous préjugés qui empêchent toujours de juger ſainement les choſes.

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE PARIS.

Le 28 Février un nouveau concours, dont l'objet a été les muſcles du cheval conſiderés en général & en particulier, a prouvé tout le zele des Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, & l'ardeur avec laquelle ils ſe livrent à l'étude de l'Art qu'ils doivent embraſſer.

M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat, a préſidé à cette Séance, qui a été honorée de la préſence de pluſieurs perſonnes de conſidération.

Dix Eleves ont été entendus, & ſont les ſieurs Godin, Maréchal-des-Logis du Régiment Dragon d'Autichamps; Plantier, Dragon de la Légion de Hainault; Weber, entretenu par S. A. E. de Saxe; Lacueille du Périgord; Lamaniere, Maillard & Garnier de la Généralité d'Amiens; Genſon, entretenu par l'Ecole Royale Militaire; Gengon, par M. Poulletier de Perigny; Bruyere, par M. l'Intendant de Dombes.

L'Aſſemblée a témoigné la plus grande ſurpriſe de la préciſion avec laquelle chacun d'eux a démontré celles des parties qui lui ſont échues par le ſort; néanmoins elle a jugé que les ſieurs Weber & Godin méritoient le prix qui a été délivré à ce dernier, le ſieur Weber étant plus que ſatisfait de l'honneur qu'il s'étoit acquis. Les ſieurs Maillard, Lacueille, Plantier & Lamaniere ont obtenu l'*acceſſit*. Les applaudiſſemens donnés aux autres en exciteront ſûrement de plus en plus l'émulation.

AVIS

Une perſonne deſireroit qu'on voulût bien lui indiquer, par la voie de cette Gazette, la forme la plus avantageuſe d'un bâtiment qui ſeroit deſtiné à ſervir de Magnonerie, & enſuite d'emplacement à retirer & à battre les gerbes d'un Domaine de trois cents arpens.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des differens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 22 juſqu'au Samedi 25 Février 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 44 muids 5 ſept. de froment, 4 muids 9 ſeptiers de ſeigle, & 321 muids 2 ſept. de farines; il reſtoit de l'autre marché 184 muids de froment, 27 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 786 muids 4 ſeptiers de farines, ce qui a fait 228 muids 5 ſeptiers de froment, 32 muids de ſeigle, & 1107 muids 6 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 24 muids 9 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 206 muids 8 ſeptiers, ce qui a fait 231 muids 5 ſeptiers.

Le Samedi 25 Février, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1599 muids 4 ſeptiers tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 355 muids 1 ſeptier; de ſorte qu'il en eſt reſté 1244 muids 3 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 33 ℔; le ſeigle, de 16 à 20 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 23 à 33 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 5 ß 9 ₰ à 2 ℔ 15 ß le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß 9 ₰ à 2 ℔ 15 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

LETTRE

De M. de Palomba aux Auteurs.

LOrſque je me ſuis propoſé, Meſſieurs, de compoſer *le Secretaire de Banque Eſpagnol*, je n'ai eu d'autre objet que de faciliter aux Négocians François & Eſpagnols l'intelligence de leurs langues reſpectives, & j'ai recueilli à cet effet un grand nombre de formules de lettres qu'on peut adapter à toutes les circonſtances du Commerce. Je les ai miſes en François & en Eſpagnol, pour l'utilité des deux Nations, & j'ai eu ſoin dans toutes les occaſions d'éclaircir par des notes les mots & les phraſes dont l'intelligence auroit pu embarraſſer le Lecteur. En exécutant le plan de mon Ouvrage, qui eſt purement grammatical, j'ai réflechi qu'il ne ſuffiſoit pas de faciliter la correſpondance des Négocians, mais qu'il ſeroit encore fort utile de les familiariſer avec les termes ſouvent peu connus dans les Dictionnaires qui expriment en François & en Eſpagnol les principales opérations du Commerce: en conſéquence j'ai fait un article des changes; mais comme je ne me pique pas d'être ni parfait Banquier ni parfait Arithméticien, & que mon objet d'ailleurs n'eſt point de donner des leçons ſur le Commerce, mais ſeulement, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, de faciliter l'intelligence de deux langues, j'ai cru devoir puiſer les principes que j'ai énoncés dans des Ouvrages eſtimés & connus. Il eſt vrai que je ne me ſuis point aviſé d'en citer aucun; mais un Maître qui, dans un traité ſur l'écriture, mettroit dans les exemples qu'il donne à imiter des morceaux de différens Auteurs, ne ſeroit certainement pas obligé de les citer. Je me ſuis cru dans la même poſition; pour faciliter aux Négocians l'intelligence du François & de l'Eſpagnol, j'ai raſſemblé pluſieurs morceaux ſur le Commerce, & je ne me ſuis embarraſſé que du choix, afin de ne point multiplier les erreurs imprimées. Si cette conduite a pu bleſſer la délicateſſe de quelqu'un, c'eſt contre mon intention; mais comme je n'ai point eu le deſſein ni de flétrir la gloire de perſonne ni de la partager, je vous prie, Meſſieurs, d'informer le Public qu'il y a dans *mon Secretaire de Banque*, à l'article *des changes*, des principes que j'ai puiſés dans l'Arithmétique méthodique & démontré, &c. par M. Deliſle. J'abandonne donc tout l'honneur de cet article à M. Deliſle à qui il eſt dû.

LETTRE

De MM. les Préſident & Directeur de la Chambre du Commerce de Bayonne à M. de Palomba.

MONSIEUR,

Il n'y a que peu de jours que nous avons reçu, avec la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 10 Décembre dernier, votre Livre, *le Secretaire de Banque Eſpagnol & François*, où Bayonne n'eſt point oublié; nous ſommes extrêmement flattés de cette double marque d'attention, que le mérite de l'Auteur & l'utilité de l'ouvrage nous rendent encore plus précieuſe. Nous nous empreſſons de vous en remercier & de vous aſſurer que nous ſerions charmés de trouver des occaſions de vous témoigner notre ſincere reconnoiſſance: nous partageons d'avance ces ſentimens avec tous nos Négocians & les Eſpagnols nos voiſins, qui ne pourront qu'applaudir avec nous à un ouvrage qui offre à deux Nations amies les moyens & les objets d'une correſpondance de Commerce réciproquement avantageuſe.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *4 Mars 1769.*		AMSTERDAM *le 27 Février.*		LONDRES. *le 20 Fév.*		CADIX. *le 18 Fév. 1769.*	
Amſterdam,	55 1 8e	Paris,	54 1/8	Amſt. à 2 uſ.	34 10	Paris,	76
Lond.	32	Lond.	34 1/2	Dito à nue		Amſterd.	95
Hambourg,	182	Bord.				Londres,	40
Madrid,	15	Madrid.	93 5 8e 1/2	Hamb.	33 4	Madrid.	au pair
Cadix,	14 19	Cadix.	93 1/2	Paris à un j. d. d.	31 3 8e		
Livourne,	95 3/4	Lisbonne	45 11 16e.	D° à 2 uſ.		MADRID. *le 2 Fév.*	
Lyon,	1/4 b.	Veniſe.	88 3/4	Bordeaux.	31 1/4.	Paris,	15 7
		Gênes,	85 1/8	Cadix.	39 3 8e	Amſt.	40 3 8e
		Livourne,	86 3/4	Madrid,	39 1/4	Lond.	96 1/2
		Hamb.	33 1/2	Livourne,	50 1/8		

DU HAVRE, *le 24 Février. 1769.*

Navires en armement.

Le Navire François le *Diomede* de 220 tonneaux, Capit. *la Jonquiere*, Armateurs MM. *Begouen*, *de Meaux* & Compagnie, eſt en charge dans ce Port pour le Bas de la Côte de S Domingue, S. Marc, le Petit Goave, & partira à la fin de Mars.

DE HONFLEUR, *le 25 Février.*

Il ſe trouve en charge dans ce Port 5 Navires François; ſçavoir, le *S. Etienne* de 500 tonneaux, Capit. *J. B. Durand*, pour le Cap & le Port-au-Prince: ce Navire, armé par M. *J. B. Premord*, a galerie dunette & toutes les commodités que peuvent deſirer les Paſſagers; l'*Union* de 200 tonneaux, Capit. *Loiſel*; la *Goelette*, l'*Aimable Marie*, de 130 tonneaux, Capit. *Beauval Morin*, tous deux pour le Port-au-Prince, ayant l'un & l'autre pour Armateur M. P. *Lecarpentier*; la *Marie-Gabrielle* de 200 tonneaux, Capit. *Hally*, pour la Guadeloupe, Armateur M. *J. B. Premord*; l'*Heureux* de 180 tonneaux, Capit. *Reſtout*, pour la Côte de Guinée, Armateur M. *Jean Baptiſte Bermont*.

DE NANTES, *le 26 Février.*

Les trois Navires François en charge dans ce Port ſont la *Nouvelle Abondance* de 180 tonneaux, Capitaine *Rochefort*, Armateurs MM. *Arnous*, pour la Guadeloupe; le *Quaker* de 350 tonneaux, Capit. *Deshayes*, Armateurs MM. *Arnous*, pour Leogane; le *Fort* de 360 tonneaux, Capit. *Michel*, Armateurs MM. *Portier*, pour le Cap.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 6 Navires Etrangers; ſçavoir, les *Trois Sœurs* de 120 tonneaux, Capit. *Gerbrand Picter Bly*, Interprete le ſieur *Boudet*; la *Barbara Anna* de 80 tonneaux, Capit. *Jan Douw Battes*, Interprete le ſieur *Van Neunen*, tous deux pour Hambourg; les *Trois Jennes Sœurs* de 120 tonneaux, Capit. *Jean Weuyte*, interprete le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Middelbourg; la *Charité* de 70 tonneaux, Capit. *Caſper Stromen*, Interprete le Sr *Boudet*, pour Bremen; le *Jeune Pranger* de 80 tonneaux, Capit. *Tielze Wiebes*, Interprete le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Rotterdam; la *Vigilance* de 80 tonneaux, Capit. *Jean Abel*, Interprete le ſieur *Boudet*, pour Amſterdam.

FINANCES.

SUITE de l'Indication des jours de Payement en chaque Mois.

TROISIEME LOTERIE ROYALE.

Converſion en Contrats, Janvier 1770.

Mercr....24..de N°.	638558	à 638571.
Vend....26.....	...572	à ...577.
Lundi ..29.....	...578	à ...584.
Mercr...31.....	...585	à ...591.

Février 1770.

Lundi .. 5.....	...592	à ...614.
Mercr... 7.....	...615	à ...637.
Vend... 9.....	...638	à ...660.
Lundi ..12.....	...661	à ...684.
Mercr...14.....	...685	à ...708.
Vend...16.....	...709	à ...725.
Lundi ..19.....	...726	à ...750.

Deux Sous pour livre du Dixième.

Mercred.21.....	486251	à 486308.
Vend....23.....	...309	à ...386.

Mars 1770.

Vend... 2.....	...387	à ...501.
Lundi... 5.....	...502	à ...601.
Mercr... 7.....	...602	à ...717.
Vend... 9.....	...718	à ...813.
Lundi ..12.....	...814	à ...921.
Mercr...14.....	...922	à 487005.
Vend...16.....	487006	à ...103.
Lundi ..19.....	...103	à ...244.
Mercredi21.....	...245	à ...368.
Vendred.23.....	...369	à ...434.
Lundi ..26.....	...435	à ...507.
Mercr...28.....	...509	à ...614.
Vendred.30.....	...615	à ...684.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Proc. p^{r}. J. 1769.
Rouſſeau,	26^{e}.	E.	9
De S^{t}. Janvier,	55^{e}.	E.	9

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1769.	*Jeudi* 2.	*Vendredi* 3.	*Samedi* 4.
Ac. des Indes.	1130	1125	1110
Emp. de la Com.		397	
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$.	21	21	21
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$.	45	45 ½	46
Ac. des Fermes.	845	842 ½	840
Amortiſſement.			
2^{e}. p. l. du Dix.		7	6 ½
3^{e}. Loterie.	2 ½ 1769.		2 ½
Annuités.		300	
Coup. d'An.		59 ½	59 ½
Emp. de 50 mil.	39 ½	40	40
Emp. de 30 mil.	46	46	46
Col. 1759.			
Canada.	49 ½	49 ½ 50	50
4^{e}. L. Epoques.		14 ½ 12 19 ½	14 ½ 12 19 ½
Nouette.	45	45	45 ½
Ac. de la caiſſe		1015	1007 10
CONTRATS.			
tirage de la C.			
Bill. de la Com.	2^{e} 413	2^{e} 413 3^{e} 387 4^{e} 365	
		(5^{e} 355	
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 19.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE de Navires.

DU 10 au 20 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 5 Navires François faiſant l'encombr. de 293 tonneaux, 12 Anglois de 648, 4 Hollandois de 284 & 1 Danois de 140 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Saint Antoine*, Capitaine *Nicolas Bachelier*, venant d'Oſtende chargé de fer; le *Prince de Robecq*, Capitaine *Jacques Meſſemacker*, venant de Libourne avec 348 bariques de vin; l'*Auguſte Saint Pierre* d'Etaples, Capitaine *Jean Baptiſte-Antoine Coillot*, venant d'Etaples avec 176 barils de beurre; la *Marchandiſe*, Capitaine *Jacques de Rycke*, venant de Rouen chargé d'une partie de ballots de papiers, plâtre & autres marchandiſes; la *Jalouſie* de Boulogne, Capitaine *Robert Cornu*, venant de Calais ſur leſt; des Anglois, la *Peggy*, Capitaine *Dengath Mathis*, venant de Leith avec Rum & charbon de terre; le *Royal George*, Capitaine *Nicolas Wiregan*, venant de Galway avec bœuf, ſaumons, porc & langues ſalés; le *Jean & Marie*, Capitaine *Jean Wigmore*, venant de Londres avec fer, plomb, alun, tabac en feuilles & autres marchandiſes; le *Harweſt*, venant de Margatte; le *Thomas*, venant de Dublin; les *Cinq Freres*, venant de Sandwick; la *Reſſource*, venant de Limerick; l'*Honorée & Marguerite*, venant de Corck; l'*Eſpérance*, venant de Bantry; le *Cires*; le *Saint Georges*, venant tous deux de Londres; le *Prince d'Orange*, venant d'Ipswick ſur leſt ainſi que les huit précédens; des Hollandois; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Kanne*; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Arymaat*, venant tous deux de Terveer; le *Jeune Sebaſtien*, Capitaine *Th. Vanderbenden*, venant de Dort, le *Jeune Cornil*, Cap. *Klaas Verſchoor*, venant de Roterdam chargés tous quatre de 189 pieces de genievre, 6 tonnes de morues, 4 bariques 142 caiſſes de ſucre, laine, acier, mercerie, épiceries & quincaillerie; la *Louiſe Ulrich* de Copenhague, Capitaine *Hans Hendrik Hanſen*, venant de Barcelonne avec 109 pipes 14 demies pipes d'eau de-vie, 6 pipes de vin rouge & autres marchandiſes.

DÉPART de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 7 Navires François de 761 tonn. 7 Anglois de 554, 6 Hollandois de 374 & 1 Pruſſien de 142 tonneaux; ſçavoir, des François, les *Deux belles Sœurs*, Capitaine *Philippe Vandomber*; la *Jeanne Thereſe* de Saint Valery, Capit. *Joſeph Hurtel*, allant tous deux à Marſeille, le premier ſur leſt, le ſecond chargé de tabac en carottes & ballots d'étofes des Manufactures du Pays; l'*Eliſabeth* du Conquet, Capitaine *Joſeph Lamuzel*, allant à Nantes chargé de ferremens, huile, amidon & autres marchandiſes; le *Conſtant*, de Fecamp, Capitaine *Jean Baptiſte Hurtaux*, allant à Breſt & à Charente chargé de poudre à canon, couperoſe, alun & autres marchandiſes; le *Chaſte Joſeph* de Libourne, Capitaine *Leonard Jonchet*, allant à Libourne; le *Fortuné Prince de Conti* de Dieppe, Capitaine *Jean Baptiſte Jolly*; l'*Aimable Frere*, Capit. *Alexandre Illeret*, allant tous deux à Dieppe ſur leſt comme le précédent; des Anglois, le *Kent*, Capitaine *Richard Wood*; le *Gedeon & Hannagh*, Capitaine *Richard Gillbe*; le *Dunkerque*, Capitaine *Joſeph Wallon*, allant tous trois à Londres chargés d'eau-de-vie, indigo & autres marchandiſes; le *Harweſt*, Capitaine *John Motivier*, allant à Margatte avec différentes marchandiſes; la *Sara*, allant à Tompſon; la *Minerve*, allant à Douvres; le *Mercure*, alllant à Stop tous trois ſur leſt; des Hollandois, les *Trois Freres*, Capitaine *Aimand Roelloffi*, allant à Hambourg; les *Trois Freres*, Capitaine *Michel Verſteegh*, allant à Dort; le *Jeune Jean*, Capitaine *Antoine Schonten*, allant à Amſterdam chargés tous trois de tabac en carottes, ſucre brut & autres marchandiſes; le *Dauphin*, Capitaine *Thomas-Mathieu Ocket*; les *Deux Freres*, Capitaine *Joris Pilacis*, allant tous deux à Oſtende avec vin, ſavon, citrons, oranges & autres marchandiſes; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Arymaat*, allant à Terveer avec futailles vuides; les *Changemens* d'Emben, Capitaine *Evert Hyben*, allant à Emden ſur leſt.

DU HAVRE.

ARRIVÉE de Navires.

Du 19 au 24 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François & 4 Etrangers, ſçavoir; des François, la *Ville de Fecamp*, Capit. *Augé*, venant de Rouen avec bois de conſtruction, en relâche pour Breſt; le *Conquerant*, Capitaine *Noel*, venant de Bordeaux chargé de 50 barils

de farines & 29 tonneaux de vin pour le Havre; le ſurplus de ſon chargement pour Rouen ; le *S. Nicolas*, Capitaine *Vincent*, venant de la Rochelle avec eau de-vie pour le Havre, le ſurplus pour Caudebec & pour Rouen. Ce Navire a relâché à Cherbourg où il a débarqué une partie de ſon chargement d'eau-de vie ; l'*Aimable Marguerite*, Capitaine *Igou* de Honfleur, venant de la Martinique en 43 jours chargé de ſucre, café & coton, des Etrangers, la *Liberté*, Capitaine *Bebel*, Anglois ainſi que le ſuivant, venant de Corck charge de bœuf & de ſaumon ſalé ; le *Thomas & Anne*, Capitaine *Draper*, venant de Drochedo chargé de bled en grenier, en relâche pour Rouen ; le *Guillaume*, Capitaine *Lampert* Irlandois, venant de Woxford en Irlande chargé de bœuf ſalé, orge & bled ; la *Demoiſelle Hendrina*, Capitaine *Brus* Hollandois, venant de Hambourg chargé de 686 ſacs de bled, 16 barils de graine de lin & 64 balles de laine, en relâche pour Rouen.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port le 21 Février le Navire Anglois l'*Helene & Marie*, Capitaine *Brudſton Cheney*, allant à Corck ſur leſt.

DE HONFLEUR.

Arrivée *de Navires.*

Du premier au 23 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 13 Navires François & 7 Etrangers, ſçavoir, des François, le *Poiſſon d'Eſpagne*, Capitaine *Bartel*, venant d'Amſterdam ; la *Marguerite de Benouville*, Capitaine *le Sueur*, venant de Libourne ; la *Magdeleine Eliſabeth*, Capitaine *Parmentier*, venant de Nantes; le *Saint François*, Capitaine *Lecomte*, venant de Bayonne ; le *Saint Valery*, Capitaine *Nicolas*, venant de Bordeaux; la *Marguerite*, Capitaine *Montfort*, venant d'Alicante ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Denis*, venant de l'Orient ; l'*Aimable Angélique*, Capitaine *Bourbonnois*, venant du Havre, tous huit deſtinés pour Rouen chargés, les trois premiers de froment, le quatriéme de vins & farines, le cinquiéme de farines & cendres de tabac; le ſixiéme de ſoude, le ſeptiéme de marchandiſes de la Compagnie des Indes, & le huitiéme d'eau-de-vie ; la *Ville de la Rochelle*, Capitaine *Neveu*, en relâche pour Breſt ; la *Sainte Marthe*, Capitaine *Saffray*, venant de Marſeille chargé de ſavon & épicerie, l'*Heureuſe Rencontre*, Capitaine *Jean Aubert*, venant de Bayonne ; la *Jeune Urſule*, Capitaine *Moigneu*, venant d'Audierne tous deux chargés de froment ; le *Saint Pierre*, Capitaine *Beurrier*, venant de Bordeaux chargé de vins & de farines ; des Etrangers, le *Hampshire*, Capitaine *Wolfe*, Anglois, venant de Londres chargé de plomb & d'étaim ; la *Demoiſelle Anne Bakker*, Capitaine *Wouter*, venant de Morlaix ſur leſt ; la *Gertrude*, Capitaine *Joachim Andriez* Hollandois, venant de Salo chargé chargé d'eau-de-vie & de vin ; l'*Ulrica*, Capitaine *Hauſſen* Danois, venant de la Catalogne avec vins & eau de-vie ; la *Dame Marie*, Capitaine *Bohlens*, venant de Hambourg; la *Trinidade*, Capitaine *Lopes* Eſpagnol, venant de Bilbao ; l'*Amitié*, Capitaine *Lafrentz* de Hambourg, venant de Bayonne, tous trois pour Rouen, le premier chargé de froment, les deux derniers chargés de laines & autres marchandiſes.

DE MARSEILLE.

Arrivée *de Navires.*

Du 14 au 21 Février 1769, il eſt entré dans ce Port, 26 Bâtimens François & 8 Etrangers ; des premiers, le Navire la *Cérès*, Capitaine *Jean Louis Aycard* de Marſeille, venoit du Cap avec ſucre, café, indigo, cuirs & autres ; les autres venoient de Saint Malo, de Nantes, de Cadix, de Tunis, de Loriſtan, d'Acre, de la Canée, de Mahon, de Carthagene, de Georgenti, de Naples, de Livourne, d'Ancone, de Saint Florent, de Bandol, de Luan, d'Antibes, de Nice, de Narbonne, d'Agde, de Toulon & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes d'épiceries, de quincailletie, grains & légumes ; mais parmi ces différens Bâtimens trois venoient de Livourne, 1 de Georgenti, 1 de Loriſtan & 1 d'Acre, chargés de froment, méteil, ſeigle, orge & farines.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 28 Février.

AGRICULTURE.

SUITE DES OBSERVATIONS

DE M. WALLERIUS,

Sur l'art d'avancer la vertu multiplicative des ſemences.

L'ARTICLE que nous préſentons eſt la réponſe que M. Wallerius fait à la ſeconde queſtion qu'il avoit propoſée, & qui conſiſtoit à examiner, *s'il eſt utile d'amolir les ſemences avant que de les jetter en terre?*

M. Wallerius convient que les petites racines & le germe s'ouvrent plus commodément un paſſage à travers les membranes des ſemences lorſqu'elles ſont tendres, que lorſqu'elles ſont dures; il penſe auſſi que les ſucs nutritifs s'inſinuent avec plus de facilité dans les ſemences quand leurs enveloppes ſont amolies & que leurs pores ſont plus ouverts, & que par conſéquent il paroîtroit qu'on ne devroit pas mépriſer la méthode d'amolir les ſemences; *mais ne peut il pas réſulter de cette méthode un grand nombre d'inconvénients très-conſidérables & difficiles à prévenir?* C'eſt ce que notre Auteur va examiner.

Les ſemences amolies ſont expoſées à être facilement corrompues ou détruites par les viciſſitudes des ſaiſons. Une trop grande chaleur peut enlever toutes les parties aqueuſes des terres & des ſemences mêmes; celles-ci perdant alors plus qu'elles ne peuvent acquerir, ſe deſſecheront, languiront & périront enſuite. S'il ſurvient du froid, l'eau contenue dans ces ſemences ſe gelera, & cauſera la rupture des vaiſſeaux. Trop d'humidité aerienne fera étendre les vaiſſeaux & les corrompra. D'ailleurs une grande abondance d'eau peut ôter autant de vertu aux ſemences qu'elle peut leur en communiquer, à moins qu'on ne procéde dans cét amoliſſement avec toute la circonſpection poſſible. Car ſi on laiſſe les ſemences aſſez long-temps dans l'eau, pour qu'elles ſe gonflent, cette eau doit néceſſairement leur ôter quelque choſe de leur vertu, comme l'indiquent le goût & l'odeur de l'eau dans laquelle ces ſemences ont trempé.

Je trouve très-ridicule, dit M. Wallerius, le ſecret de vouloir procurer de la fécondité aux ſemences, en faiſant tremper celles qui ſont deſtinées à être miſes en terre, dans de l'eau où l'on a fait bouillir des ſemences d'une même eſpece, comme ſi l'eau tiroit de celles-ci toute leur vertu, & pouvoit la leur communiquer par une opération contraire. Mais, pour revenir à la méthode en général d'amolir les ſemences, je penſe, continue M. Wallerius, que cet amoliſſement, ménagé avec prudence, *eſt utile à certains égards, mais en même temps qu'il eſt très-dangereux.* Je conviens, ajoute-t-il, qu'on a fait ſur l'amoliſſement un grand nombre d'expériences qui ont eu un heureux ſuccès; mais cette réuſſite doit être attribuée ou à la ſaiſon favorable qui a fait que les plantes n'ont point été deſſechées par une trop grande chaleur, ni détruites par

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le froid, ni corrompues par l'humidité; ou à la bonté du terrein qui s'eſt trouvé aſſez gras pour fournir aux ſemences une nourriture ſuffiſante, & pour conſerver plus longtemps une humidité convenable; ou enfin à l'habileté du Cultivateur qui a ſçu, par l'arroſement, prévenir une trop grande ſechereſſe.

M. Wallerius paſſe enſuite à l'examen des différentes méthodes employées pour procurer de la fécondité aux ſemences par l'immerſion. On verra dans la Gazette ſuivante ce qu'on peut adopter & ce qu'il eſt eſſentiel de rejetter. Toutes ces différentes matieres avoient beſoin d'être éclaircies, pour détruire une infinité d'opinions contraires à la bonne Agriculture. Les Cultivateurs doivent ſçavoir gré à M. Wallerius d'avoir employé une partie de ſes talens à un objet auſſi utile. On doit auſſi avoir une véritable obligation à celui qui a fait la traduction de cet Ouvrage. Les articles qui nous reſtent à publier ſont très-intéreſſants, & achevreont de répandre la lumiere ſur une matiere auſſi importante, & qui ſe trouvoit obſcurcie par l'eſprit de ſyſtême.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Janv. 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

AIX.				ALSACE.				LYON.				VALENCIENNES.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.				
AIX.	35	10	4	Béfort.	20	2	6	LYON.	23	6	2	Aveſnes.	28*	10	
Arles.	32	1	1									Bavey.	23	12	6
				Colmar.	19	11	11					Bouchain.			
Digne.	26*	18	8					Montbriſon.	19*		13	Cambray.	26	13	4
												Condé.	28		
Draguignan.	32	6	2	Haguenau.	18	17									
												Givet.	25		
												Landrecy.	28	9	10
								Roanne.	24*	7	6	Mariembourg.	23	4	6
Graſſe.	30	9	1	Landau.	15*	4	4					Maubeuge.	23	16	3
												Philippeville.	22*	10	
Marſeille.	38*	8		Scheleſtat.	19	18	9								
								St. Etienne.	24	1	11	Queſnoy.	27		
Pertuis.	35	8	4	STRASB.	20*	2	8					St. Amand.	27	13	1
												VALENCIEN-			
Siſteron.	28	2	6	wiſſembourg.	17	6	8	Villefranche.	22	13	4	NES.	27		
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	32	8		From. le ſep.	18	14	10	From. le ſep.	22	16	5	From. le ſep.	25	19	1
Pain la liv.		3	6	Pain la liv.		2	6	Pain la liv.		3	1	Pain la liv.		3	2
Avoine le ſ.	13	4	3	Avoine le ſ.	8	3	7	Avoine le ſ.	7	5	8	Avoine le ſ.	5	11	11
Foin le q.	4	2	11	Foin le q.	2	7	3	Foin le q.	3	4	10	Foin le q.	1	13	4
Paille le q.	1	18	7	Paille le q.	1	3	10	Paille le q.	1	7	6	Paille le q.		17	7

RIZ ÉCONOMIQUE

DE LA PAROISSE S. ROCH, A PARIS.

Quantité des matieres qui entrent dans le Riz économique, & leur prix, ſuivant le marché de Paris.

	Quantité.	*Prix.*
Riz à 6 ſols la livre,	20 liv.	6 liv.
Pommes de terre, à 9 den. la liv. 72 l. 60	préparées	2 14 ſ.
Pain, à 3 ſols 6 den. la liv.....	20	3 10
Carottes, à 6 den. la liv.....	14	7
Citrouille ou potiron,	10	6
Navets, à 1 ſ, 9 d. les 2 bottes, 8 bottes,	15	7
Beurre fondu, à 12 ſols la liv.....	4	2 8
Sel, à 12 ſ. la liv...	4	2 8
Eau, 9 ſeaux peſant 33 liv. chaque,..	297	4
Bois, le dixième de la voie, à 18 liv.		1 16
	444 liv.	20 liv.

Maniere d'apprêter ce Riz.

Verſez ſept ſeaux d'eau dans la marmite, couvrez-là ; allumez le feu le ſoir, faites bouillir à gros bouillons ; prenez à deux repriſes différentes un ſeau de cette eau bouillante ; lavez-en le Riz, rincez-le à l'eau fraîche ; mettez-le dans la marmite ; moderez le feu en le couvrant ; laiſſez-le mitonner toute la nuit. Le lendemain, ajoutez les matieres ſuivantes préparées la veille, ainſi qu'il ſuit.

Faites tremper pendant une demi-heure les pommes de terre dans de l'eau chaude ; agitez-les enſuite avec un balai ras ou uſé, afin d'en ôter exactement toute la terre ; rincez-les à l'eau fraîche ; faites-les cuire & les couvrez, afin que l'eau les ſurnageant, elles cuiſent également. Lorſqu'elles ſeront cuites, ôtez la chaudiere de deſſus le feu ; inclinez-là, en contenant les pommes de terre avec le couvercle, pour verſer ainſi toute l'eau ; jettez les enſuite toutes chaudes dans un mortier, auge, ou autre uſtenſile ſuffiſant pour contenir la quantité de ces pommes de terre ; pilez-les ſur le champ, autrement il y auroit de la perte ; réduiſez-les en bouillie le plus exactement qu'il ſera poſſible, verſez un ſeau & demi d'eau ; délayez, broyez & paſſez les enſuite à la paſſoire, ainſi que pour faire de la purée de pois, en ajoutant à fur & meſure un demi-ſeau d'eau tiéde.

Faites cuire les navets, ratiſſés & coupés à l'ordinaire, pendant une heure & demie au plus, parce qu'ils rougiroient ; retirez-les avec une écumoire ; pilez & les réduiſez en bouillie, ſans paſſer.

Faites cuire dans un ſeau d'eau les carottes ratiſſées & coupées par rouelles, & le potiron mondé & coupé par tranches ; pilez-les enſuite, délayez & paſſez avec leur eau, qui eſt fort douce & agréable : celle des navets n'eſt pas bonne, ainſi qu'on l'a éprouvé.

Les carottes ſuppléent, livre pour livre, au défaut de potirons, même de navets.

Rallumez le feu à ſix heures du matin ; mettez dans le Riz toutes les matieres préparées, quatre livres de bon beurre fondu, & quatre livres de ſel diſſous dans de l'eau chaude ; remuez avec une ſpatule de bois, afin de bien mêler le tout enſemble ; faites mitonner. A huit heures & demie, mettez dans la marmitte vingt livres de pain de froment, raſſis & coupé tel que pour la ſoupe ; remuez, & à neuf heures ſervez.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

AVIS

Aux Cultivateurs.

Les ſieurs Jacques Sauvalle & Compagnie, Aſſociés de la Société royale d'Agriculture de Paris, au Bureau de Sens, rue Couverte à Sens, ont ouvert le 15 de ce mois la vente des boutures de peupliers d'Italie ou de Lombardie, qu'ils débitent annuellement dans leurs pepinieres depuis ce temps juſqu'à la fin d'Avril. Ces Boutures ſont fraîchement coupées, choiſies ſur des ſujets deſtinés uniquement à cet uſage, de branches nouvelles, & d'un an, bien vigoureuſes, emmouſſées & emballées avec le plus grand ſoin ; elles ne coûtent, ſans autres frais d'emballage, que 20 liv. le mil-

lier. Ils indiquent les moyens néceſſaires pour les planter avec ſuccés, & les précautions particulieres qu'on prend dans cet établiſſement conſidérable où l'on cultive toutes ſortes d'eſpeces d'arbres, garantiſſent ces boutures des inconvéniens du trajet dans quelqu'endroit qu'on les envoie.

On trouve dans cette pepiniere des plants de peupliers de Lombardie, de deux pieds enracinés, à 1 ſol le pied; de deux à trois pieds, à 2 ſols; de trois à quatre pieds, à 4 ſols; de cinq à ſix pieds, à 5 ſols, & ainſi juſqu'à 1 liv. le pied.

On y trouve auſſi des arbuſtes de toutes eſpeces, des platanes d'Orient & d'Occident, des eſpeces annoncées dans la Lettre de M. Buc'hoz, de différentes hauteurs, depuis 15 ſols le pied juſqu'à 3 liv.

Des acacia tiges de 4 à 6 pouces de tour, eſpeces d'arbres d'alignemens à fleurs blanches très-odorantes, dont les feuilles ſont excellentes pour la nourriture des beſtiaux, le bois propre à la Menuiſerie, au tour, à la charpente & à quantité d'ouvrages. Cet arbre devient très-grand, donne des planches magnifiques & qui reçoivent le plus beau poli.

On peut s'adreſſer à Paris à M. *de la Montagne*, Huiſſier-Priſeur, rue Saint Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroy-Lanier.

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 15 juſqu'au Samedi 18 Février 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 20 muids 1 ſept. de froment, 4 muids 2 ſeptiers de ſeigle, & 307 muids 8 ſept. de farines; il reſtoit de l'autre marché 187 muids de froment, 29 muids 8 ſeptiers de ſeigle, & 832 muids de farines, ce qui a fait 215 muids 1 ſeptier de froment, 33 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 1139 muids 8 ſeptiers de farines.

Il n'eſt rien arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve; mais il reſtoit 146 muids de froment du marché précédent

Le Samedi 18 Février, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1194 muids 8 ſeptiers tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 388 muids 1 ſeptier; de ſorte qu'il en eſt reſté 1146 muids 6 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 25 à 33 ℔; le ſeigle, de 18 ℔ 10 ß à 20 ℔ 10 ß; le froment a été vendu à la Grêve, de 25 à 33 ℔ 17 ß 6 ₰ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 8 ß 3 ₰ à 2 ℔ 15 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 11 ß 9 ₰ à 18 ß 3 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

Compagnie des Indes.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 16 Déc. 1768.

Sçavoir:

SAnas de Jougdia, de 11 à 11 aun. 1 quart, ſur 5 6 à 7 huit.
1 S I à 19 l. 18 ſ.

Dito de 11 à 11 aunes & demie, ſur 5 ſix & plus.
A A S 1 à 21 l. 17 ſ.

Dito Monepour, de 9 & demie à 10 aunes, ſur 5 ſix.
2 S M F à 22 l. 3 ſ.
7 idem, à 27 l. 6
8 idem, à 30 l. 6 ſ.
9 idem, à 32 l. 5 ſ.
A 4 S M à 24 l. 4 ſ.
5 idem, à 26 l. 11 ſ.
6 idem, à 28 l.
7 idem, à 30 l. 13 ſ.
8 idem, à 33 l. 1 ſ.
9 idem, à 38 l.

Dito de 12 aunes, ſur près de 5 6.
2 S M F à 26 l. 17 ſ.

Dito de 9 & demie à 10 aunes, ſur 5 ſix.
10 S M F à 32 l.

Dito Bourom, de 9 aunes & demie ſur 3 quarts.

2 S B R à 25 l.
3 idem, à 26 l.
4 idem, à 27 l. 4 ſ.
5 idem, de 27 l. 6 ſ. à 27 l. 8 ſ.
6 idem, de 29 l. 17 ſ. à 29 l. 18 ſ.
7 idem, à 25 l. 1 ſ.
Dito Horipal, de 9 aunes & demie, ſur 3 quarts.
A 1 S H à 20 l. 5 ſ.
2 idem, à 21 l. 4 ſ.
3 idem, à 23 l. 4 ſ.
Dito Balacor, de 9 à 9 aun. & dem. ſur 5 ſix.
6 S B à 32 l.
7 idem, à 32 l.
Hamans Jougdia, de 9 à 9 aune & demie, ſur 1 aune 1 huitième à 1 ſixième.
2 H I à 23 l. 8 ſ.
3 idem, à 25 l. 14 ſ.
A 1 H I à 23 l. 2 ſ.
2 idem, à 24 l. 3 ſ.
3 idem, à 26 l. 2 ſ.
4 idem, à 27 l. 13 ſ.
E H I à 23 l. 4 ſ.
D idem, à 23 l. 15 ſ.
C idem, à 24 l. 13 ſ.
B idem, à 27 l. 7 ſ.
A idem, à 28 l. 16 ſ.
Dito Chandepour d'idem, ſur 1 aune 1 huitième.
1 H C H à 22 l. 19 ſ.
2 idem, à 24 l. 8 ſ.
3 idem, à 25 l. 15 ſ.
A 1 H C H à 22 l. 13 ſ.
2 idem, à 23 l. 13 ſ.
3 idem, à 26 l. 5 ſ.
4 idem, à 29 l. 3 ſ.
Dito, Hanrial, d'idem ſur idem.
A H F à 22 l. 13 ſ.
1 idem, de 24 l. 1 ſ. à 24 l. 5 ſ.
2 idem, de 25 l. 2 ſ. à 24 15 ſ.
3 idem, à 30 l. 3 ſ.
4 idem, de 30 l. 12 ſ. à 30 l. 15 ſ.
5 idem, à 37 l. 3 ſ.
6 idem, de 36 l. 10 ſ. à 37 l. 3 ſ.
7 idem, de 38 l. à 38 l. 16 ſ.
8 idem, à 44 l.
A 9 H F à 51 l. 12 ſ.
10 idem, à 51 l. 12 ſ.
9 H à 42 l. 10 ſ.
10 idem, à 47 l. 7 ſ.
A 14 H F à 50 l. 16 ſ.
15 idem, à 49 l. 6 ſ.
16 idem, à 54 l. 2 ſ.
17 idem, à 55 l. 11 ſ.

OBSERVATIONS

Sur les Pompes de M. de Liniere.

Le Traité des deſcriptions, propriétés & figures gravées en taille douce des Pompes ſans cuirs de l'invention de M. d'Arles de Liniere, que nous avons annoncé ſommairement dans nos Gazettes N.° 105 de 1768, & N.° 1 & 2 de la préſente année, avec copie du tarif du prix de ces diverſes Pompes, mérite un détail plus ample. Cet Ouvrage eſt écrit avec la plus grande ſimplicité, & mis à la portée d'être intelligible pour les perſonnes les moins verſées dans ces matieres. L'Auteur a le privilége excluſif du Roi, regiſtré au Parlement, & celui de preſque toutes les Puiſſances de l'Europe. Le Gouvernement, pour s'aſſurer de la réalité des avantages annoncés, a fait faire divers examens & expériences de ces Pompes par ſix Membres choiſis de l'Académie royale de Paris, & par les principaux Officiers de la Marine du Roi : à la ſuite de ces expériences, la Manufacture de ces Pompes a été érigée en Manufacture royale, avec ſes priviléges, & M. le Duc de Praſlin, Miniſtre & Secretaire d'Etat au Département de la Marine, a paſſé un marché à l'Auteur, pour fournir les vaiſſeaux du Roi de ſes Pompes à épuiſement, & ſes Pompes à incendies pour la conſervation des magaſins & arſenaux de Sa Majeſté dans ſes Ports.

Par cette invention, eſt enfin trouvée l'heureuſe poſſibilité d'avoir des Pompes ſans garnitures de cuirs. Les piſtons des Pompes uſitées, particulierement de celles pour les incendies & arroſemens, peuvent avoir & ont ordinairement leurs cuirs ſoigneuſement appropriés par l'Artiſte, lorſqu'il en fait l'épreuve en les livrant ; elles jouent alors à merveille, mais bien-tôt néceſſairement ces cuirs ſe renflent ou ſe deſſechent, ils s'uſent par les frottemens, leur premiere juſteſſe étant perdue, ou étant mutilée par les ordures, par les ſables, il faut en ſubſtituer d'autres. Ces opérations ſont praticables à Paris ou dans quelques grandes Villes, où des perſonnes prépoſées pour veiller à la ſûreté des Pompes publiques, entendent cette beſogne dont elles s'acquittent pour l'ordinaire très-bien ; mais dans la plupart des Villes de Province, dans les cam-

pagnes, où trouver des Ouvriers capables de réparer ces inconvéniens, qui rendent tout à-coup ces Pompes à peu près inutiles. On voit au reſte que les inconvéniens qui naiſſent des cuirs ſont impoſſibles avec des Pompes ſans cuirs : d'ailleurs elles ne ſont pas plus cheres, & même moins cheres que les Pompes ordinaires, & leur durée eſt, pour ainſi dire eſtimée ſans fin (*a*).

L'Auteur déclare dans ſon Traité, que la grande ſupériorité de ſes Pompes étant conſtatée de la maniere la plus ſolemnelle, il n'entrera dans aucune eſpece de diſſertation pour répondre aux clameurs des Faiſeurs de Pompes ordinaires, alarmés des avantages de cette nouvelle invention. En effet, que réſulteroit-il de ces diſſertations ? Un temps perdu à réprimer des propos dictés par le fiel de l'envie. L'affaire de l'Auteur eſt jugée, pourquoi entreroit-il dans des diſſertations illuſoires, qui ne pourroient être décidées que par des Juges naturels de ces ſortes de machines, c'eſt-à-dire, par les Mathématiciens, par les mêmes ſçavants Officiers de Marine & Académiciens, qui ont déja reconnu, conſtaté & rendu compte au Gouvernement de la grande ſupériorité des produits, & autres avantages de ces nouvelles Pompes ſur toutes les autres ?

Cet Ouvrage, qui eſt dédié à M. le Duc de Praſlin, ſe trouve à Paris chez l'Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, & à la Manufacture royale des Pompes de la Marine du Roi, rue neuve Saint Gilles au Marais, près le Boulevard.

(*a*) *Voyez notre Gazette N.° 4 de cette année.*

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *22 Février 1769.*		MARSEILLE. *le 15 Fév. 1769.*		CADIX. *le 7 Fév. 1769.*		AMSTERDAM *le 20 Février.*	
Amſterdam,	55 1 8e	Londres,	31 ½	Paris,	76	Paris,	54 ⅛
Lond.	32	Amſt.	54			Hamb.	33 5 16e
Hambourg,	182	Cadix,	15 4			Lond.	34 5 4
Madrid,	14 19 6	Madrid,	15 5 6	Amſt.	95 ¼	Madrid.	93 ¾
Cadix,	14 18 6	Livourne,	97 ⅔			Cadix.	93 ⅝
Livourne,	95 ½ à ¾	Naples	86 ¼	Lond.	40	Lisbonne	45 ¾
Lyon,	au pair.	Gênes,	95 ¾			Gênes,	85 ⅛
		Paris,	1 ½ p. ⅝ b.	Madrid.	au pair	Livourne,	86 5 8e
		Lyon.	1 p ⅝ b.				
		Montpellier	1 p ⅝ b.				
		Piaſtres,	49 5				

AVIS

Sur l'Exploitation des Mines d'Alſace.

La deſcription circonſtanciée que fait l'Encyclopédie (vol. 1, art. *Alſace*) de la richeſſe & du nombre des mines de cette Province, ſituées Paroiſſe de Giromagny, a engagé quelques Particuliers de cette Ville, qui ont à leur tête une perſonne très au fait de ces ſortes de travaux, de prendre ſur cette exploitation toutes les informations poſſibles. Leurs recherches les a ſatisfaits au point qu'ils ont voulu eſſayer en petit ce qu'elles pourroient faire en grand, lorſqu'après avoir raſſemblé & formé des Ouvriers de toutes eſpeces, & décombré quelques-uns des anciens travaux, ils pourroient, avec le ſecours d'un nombre ſuffiſant d'Aſſociés, remettre ſur pied toutes ces mines fameuſes, qui faiſoient autrefois une riche portion du patrimoine des Archiducs.

Ils ſont actuellement en état de faire voir très-clairement dans cette eutrepriſe, qui leur paroît avantageuſe à tous égards, & où déja, en faiſant leurs recherches & leurs décombremens, ils ont fait fabriquer depuis trois ans, environ, pour près de quarante mille livres d'argent, de cuivre & de plomb.

En conſéquence, ils offrent à ceux qui ſe ſentiroient portés d'inclination à entrer dans cette affaire, de faire avec eux un fonds total diviſé en vingt ſols, dont chaque ſol ſera de 15000 liv. Ces fonds ne ſe fourniront point, quant à préſent; ce ſera la Compagnie aſſemblée qui jugera & déterminera elle-même la portion de fonds à fournir à la caiſſe, aux époques qu'elles ſtatuera & ſur l'emploi qu'elle en arrêtera.

Comme l'exécution du plan de travail à faire, pour remettre ſur pied la totalité de ces mines, demandera environ quatre années, les Intéreſſés ne fourniront leur portion de fonds que ſucceſſivement & ſans preſque s'en appercevoir. On pourra s'intéreſſer pour des demi-ſols de 7500 livres, & même pour des quarts de ſols de 3750 liv. Mais pour éviter la multiplicité d'opinions, on ne convoquera aux Aſſemblées ordinaires que les Propriétaires au moins d'un demi-ſol.

Lorſqu'on ſera ſûr de la quantité ſuffiſante d'Intéreſſés, pour remplir l'objet total des vingt ſols, on fera avertir tous ceux qui auront donné leurs noms & leurs demeures, pour prendre tous enſemble, dans une Aſſemblée générale, les arrangemens convenables, pour donner à la Compagnie une forme légale & ſubſiſtante. C'eſt dans cette Aſſemblée qu'on communiquera le plan d'opérations, d'après l'occupation duquel la premiere fourniture du fonds ſera arrêtée.

On occupe actuellement un grand nombre d'Ouvriers qui travaillent ſur des ouvrages de préparation qui conduiſent ſur d'anciens filons bien connus, & pluſieurs ſeront achevés dans le courant de cette année.

Le traité auquel on invite de ſe joindre eſt de vingt-cinq ans, dont il y en a trois d'écoulées; mais on pourra facilement obtenir une prolongation dès-à-préſent. Rien ne manque à cette exploitation de toutes les choſes dont il faut ailleurs s'approviſionner à grand prix: il y a 2294 arpens de bois, tant en taillis qu'en futaie, uniquement deſtinés & affectés aux beſoins généralement quelconques de cette exploitation; on n'en paye uniquement que la façon & la voiture. Il y a Eſſayeur, Raffineur, Affineur, Maître de fourneau, Fondeurs, Forgeurs, Mineurs, Commis, &c. une belle & grande Fonderie garnie de ſept fourneaux différens, bocards, lavoirs, magaſins, angars, halles à charbon, &c. des bâtimens ſuffiſans pour les Commis & Employés, le tout en très-bon état, & remis à neuf, &c. des pompes de cuivre du ſieur de Liniere, qui ont coûté plus de 800 livres chacune, avec des proviſions conſidérables de bois, charbon, poudre, fer, &c.

On donnera ſéparément aux perſonnes qui le deſireront tous les éclairciſſemens poſſibles. Elles s'adreſſeront à Paris chez M. *Caillot*, rue Mêlée au Marais, la ſeconde porte cochere en entrant par la rue Saint Martin, ou à M. le Directeur Général.

Comme le temps eſt précieux dans ces ſortes de travaux, on eſpere commencer dès le mois d'Avril les opérations: ainſi on aſſemblera les membres qui ſe ſeront déclarés d'ici à cette époque, pour entrer dans cette affaire, auſſi-tôt que le nombre ſera complet, au plus tard dans les premiers jours d'Avril. Les ſuccès des mines de Baſſe Bretagne, du Lyonnois, de la Baſſe Navarre, &c. doivent encourager tout vrai Citoyen, qui cherche à augmenter ſa fortune par des richeſſes qui ne laiſſent aucun ſoupçon ſur leur acquiſition, aucuns remords dans la jouiſſance, en procurant la ſubſiſtance de plus de deux cents familles qui ſe conſacrent à ces travaux épineux.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 25 Février 1769.*

	#	s	
Or de Portugal, à . .	714		marc.
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	712		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	99	10	
Or à 20 karats à . . .	84		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	5	
Piaſtres, ...	49		